

Renvoi au comité des Finances de l'état des ventes de biens d'émigrés adressé par le district de Saint-Dizier (Haute-Marne), lors de la séance du 13 vendémiaire an III (4 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité des Finances de l'état des ventes de biens d'émigrés adressé par le district de Saint-Dizier (Haute-Marne), lors de la séance du 13 vendémiaire an III (4 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVIII - Du 3 vendémiaire au 17 vendémiaire an III (24 septembre au 8 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1994. p. 278;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1994_num_98_1_17016_t1_0278_0000_11

Fichier pdf généré le 07/10/2019

craint, à l'approche des Français, de manifester l'impatience de voler au devant de leurs frères, et le dessein de les seconder au moment du siège.

Les armées victorieuses de la République s'avançoient à peine, que l'esclave des despotes a senti que le cœur du Français étoit encore digne de vous : ils se livrent sans réserve à l'impulsion du patriotisme, il a fait entendre les noms chéris de la République et de la Convention ; les mains qu'un tyran odieux vouloit charger de chaînes, se sont élevées vers vous... les pleurs du sentiment ont coulé. Pères de la patrie, que n'étiez-vous témoins de ce spectacle touchant ! ils eussent volé dans vos bras ; vos cœurs sensibles auroient accueilli vos enfans, et la nature satisfaite auroit joui de son plus beau triomphe. Non, législateurs, jamais le désir de s'assimiler aux esclaves n'est venu souiller la pureté de ses intentions ; il a toujours été constant, et son cœur, en méprisant les lâches qui ont trahi la cause sacrée de la liberté, conservoit chèrement la mémoire des soutiens respectables de ses droits.

Périssent les traîtres ! c'est le cri de la justice ; protection à l'innocence, c'est le vœu de l'humanité ; c'est le vôtre, citoyens, c'est celui que le sentiment a gravé dans vos âmes. Heureux par vos soins, libres par votre courage ; que de droits à notre reconnaissance ! Jouissez, en venant au secours de l'infortuné, en répandant sur nos campagnes dévastées les effets de la magnificence nationale, en vivifiant le commerce et l'agriculture, du prix le plus flatteur pour la vertu ; vivez sans cesse pour elle, et comblez la mesure de vos bienfaits en conservant à la patrie, jusqu'à l'affermissement de son bonheur, des représentans dignes d'un peuple fait pour la liberté (42).

30

Les membres composant le comité de correspondance de la société populaire de Ferney-Voltaire [Ain] adressent à la Convention nationale copie d'une lettre que le citoyen Hollier a écrite de Paris à cette société, sous le timbre de la Convention : vous pourrez juger, disent-ils, par cette lettre, des formes diverses sous lesquelles se cache l'intrigue. Ils assurent que Boisset, qui y est calomnié, a fait triompher la cause du peuple, et a porté partout la joie et le bonheur.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité de Salut public (43).

31

Les administrateurs du district de Loches, département d'Indre-et-Loire, don-

nent connoissance à la Convention nationale que, dans la dernière décade de fructidor, quatre-vingt-huit lots de biens d'émigrés, estimés 124 466 L, ont été vendus 265 705 L.

Insertion au bulletin et renvoi au comité des Finances, section des domaines(44).

32

L'agent national du district de Lusignan, département de la Vienne, prévient la Convention nationale que, dans la deuxième décade de fructidor, deux divisions de domaines des émigrés héritiers de Courcillon, estimées 3 400 L, ont été vendues 3 950 L ; et que dans la troisième décade du même mois, cinq divisions de domaines provenant de l'émigré Augustin Savatte-Lamothe, estimées 1 140 L et affermées 35 L, ont été vendues 5 995 L.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité des Finances, section des domaines(45).

33

L'agent national du district de Saint-Dizier, département de la Haute-Marne, présente le tableau de 405 lots de biens d'émigrés vendus 540 751 L, lesquels avoient été estimés 293 618 L 2 s. 6 d.

Insertion au bulletin et renvoi au comité des Finances, section de l'aliénation(46).

34

L'agent national du district d'Ussel, département de la Corrèze, instruit la Convention nationale que les différens biens d'émigrés, adjugés pendant la dernière décade du mois fructidor, se portent à la somme de 91 455 L, quoiqu'ils n'aient été estimés que 19 700 L.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité des Finances, section de l'aliénation(47).

35

La société populaire de Lorgues, district de Draguignan, département du Var, félicite la Convention nationale sur la sublime énergie avec laquelle elle a sauvé la patrie

(44) P.-V., XLVI, 266. Bull., 24 vend. (suppl.).

(45) P.-V., XLVI, 266. Bull., 24 vend. (suppl.).

(46) P.-V., XLVI, 266. Bull., 24 vend. (suppl.).

(47) P.-V., XLVI, 266-267.

(42) Bull., 14 vend. (suppl. 2)

(43) P.-V., XLVI, 265.